



Le Département agit pour la protection des chauves-souris

Connaissez-vous le rôle des chauves-souris ? Ces chiroptères sont un véritable « insecticide » naturel car elles sont capables de manger la moitié de leur poids en insectes en une seule nuit, contribuant à réguler les populations nuisibles.

Ce sont de petits mammifères volants très agiles et qui ont une importance cruciale, de par leur diversité, quant au maintien de l'équilibre des écosystèmes. En France, il existe plus d'une trentaine d'espèces qui font face à des menaces telles que la perte de leurs habitats, il est donc important de leur favoriser des abris pour les sauvegarder.

Conscient de cela, le département de l'Hérault s'engage dans la préservation et la protection des chiroptères, en mettant en place des initiatives visant à assurer la conservation des insectivores nocturnes.

Il met notamment en place des mesures de contrôle de ces espèces qui permettent d'avoir une meilleure

connaissance de ces mammifères, comme la création d'un partenariat avec le GCLR (Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon) afin de mieux gérer et contrôler les sites à enjeux majeurs dans lesquels les chauves-souris s'établissent.

Vous pouvez vous aussi décider d'aider et de protéger ces espèces en construisant des petits abris qui les accueilleront !

Ils peuvent facilement être fabriqués par tous les héraultais désirant avoir, peut-être un jour, la chance d'y recueillir ces fameux chiroptères !



Comment construire un abri à Pipistrelle ?

CONSEILS POUR LA FABRICATION :

- Utilisez de préférence des planches en bois brut non traité, qui résistent à l'humidité : noyer, châtaignier, ... (Si vous souhaitez peindre votre abri pour le protéger, utilisez uniquement de la peinture non toxique. Les autres traitements sont à exclure, car ils entraînent la stérilité des mammifères).
- Choisissez des planches de 2 cm environ pour une bonne isolation, et laissez un espace entre les planches de 1 à 2 cm : plus leur refuge sera long et obscur plus les chauves-souris se sentiront à leur aise !
- Vous pouvez faire des rainures horizontales tous les 2 cm à l'intérieur de votre refuge pour que les chauves-souris puissent s'accrocher plus facilement aux surfaces.

Déterminer leur présence dans votre abri :

Les chauves-souris sont très discrètes et leur présence n'est pas facile à déterminer. Pourtant, certains indices sont facilement détectables, comme la présence de petites traces blanches sur la planche intérieure de leur refuge : il s'agit de traces d'urine qui attestent sans aucun doute leur présence.



OÙ POSER LES ABRIS ?

Ils s'installent de préférence à la fin de l'hiver.

- Posez l'abri entre 2 et 3 m de haut minimum.
- Installez solidement l'abri sur un support proche d'un point d'eau et exposé au sud / sud-est ou à l'ouest et à l'abri de la pluie, d'un soleil trop puissant et du vent. L'emplacement idéal se situe sur des arbres, en lisière de forêt !
- Posez votre abri dans un endroit tranquille, pour ne surtout pas déranger ses locataires !
- Pensez à vérifier tous les ans l'attache de l'abri.

